

RCS : GAP Code greffe : 0501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00288 Numéro SIREN : 393 356 613 Nom ou dénomination : KERAUTO

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003975

KERAUTO
Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : Route des Fauvins
05000 GAP
R.C.S. GAP 393 356 613

Greffe du Tribunal de Commerce de Gap : dépôt n° 3975 en date du 24/10/2019

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

Certifiés conformes
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a cursive name, likely 'Philippe Siffert'.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2019	Net 31/03/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	14 164	14 119	45	700
Fonds commercial (1)	213 124		213 124	213 124
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	80 132	79 648	483	783
Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 521	22 744	9 777	876
Autres immobilisations corporelles	473 773	359 439	114 334	117 554
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	610		610	610
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	450		450	185
Autres immobilisations financières	55		55	55
	814 828	475 950	338 878	333 887
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	257 608	21 087	236 521	288 479
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 979		3 979	35 894
Autres créances	298 648		298 648	396 148
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	35 386		35 386	182 529
Charges constatées d'avance (3)	8 346		8 346	7 316
	603 967	21 087	582 880	910 366
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 418 795	497 037	921 758	1 244 253
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			450	185
(3) Dont à plus d'un an (brut)				5 072

31/03/2019	31/03/2018	
		CAPITAUX PROPRES
		Capital
40 000	40 000	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...
		Ecart de réévaluation
4 000	4 000	Réserve légale
175 545	175 545	Réserves statutaires ou contractuelles
84 769	84 769	Réserves réglementées
		Autres réserves
		Report à nouveau
		RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)
50 556	50 556	Subventions d'investissement
		Provisions réglementées
		TOTAL CAPITAUX PROPRES
354 870	413 309	AUTRES FONDS PROPRES
		Produits des émissions de titres participatifs
		Avances conditionnées
		TOTAL AUTRES FONDS PROPRES
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
		Provisions pour risques
90 000	90 000	Provisions pour charges
		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
		DETTES (1)
		Emprunts obligataires convertibles
		Autres emprunts obligataires
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)
		Emprunts et dettes financières diverses (3)
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés
		Dettes fiscales et sociales
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
		Autres dettes
		Produits constatés d'avance (1)
		TOTAL DETTES
		Ecart de conversion passif
		TOTAL GENERAL
921 758	1 244 253	
76 759	112 795	(1) Dont à plus d'un an (a)
396 842	604 554	(1) Dont à moins d'un an (a)
8 486	198	(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque
		(3) Dont emprunts participatifs
		(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	31/03/2019	31/03/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	2 255 537	2 408 691
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	454 284	451 352
Chiffre d'affaires net	2 709 821	2 860 044
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée	30 000	
Subventions d'exploitation	9 848	15 544
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	25 247	24 917
Autres produits	27 603	74 975
Total des produits d'exploitation (I)	2 802 520	2 975 480
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 483 823	1 529 135
Variations de stock	56 222	-22 710
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	471 129	461 664
Impôts, taxes et versements assimilés	37 389	34 720
Salaires et traitements	477 963	483 873
Charges sociales	173 361	153 476
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	41 350	32 962
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		25 350
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		90 000
Autres charges	9 774	44 712
Total des charges d'exploitation (II)	2 751 011	2 833 182
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	51 509	142 298
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 401	3 905
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	3 401	3 905
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 401	-3 905
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	48 108	138 393

Compte de résultat (suite)

31/03/2019	31/03/2018	
		Produits exceptionnels
9 762	2 348	Sur opérations de gestion
	2 000	Sur opérations en capital
		Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges
9 762		Total des produits exceptionnels (VII)
	4 348	
		Charges exceptionnelles
124	245	Sur opérations de gestion
		Sur opérations en capital
13	2 394	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions
137	2 639	Total des charges exceptionnelles (VIII)
9 626	1 709	RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)
7 178	31 107	Participation des salariés aux résultats (IX)
		Impôts sur les bénéfices (X)
2 812 282	2 979 828	Total des produits
2 761 726	2 870 833	Total des charges
50 556	108 995	BENEFICE OU PERTE
3 450	2 643	(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe des comptes annuels

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019, dont le total est de 921 758 euros et au compte de résultat de l'exercice, présentée sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 50 556 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Credit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 18 504 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le montant du CICE de l'année 2018 imputé sur l'IS est de 23 576 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leurs fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société et au renforcement de son fonds de roulement.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	213 124			213 124
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 411		12 247	14 164
Immobilisations incorporelles	239 535		12 247	227 288
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	88 827		8 695	80 132
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	159 725	10 210	137 415	32 521
- Installations générales, agencements aménagements divers	405 832		39 711	366 121
- Matériel de transport	7 512	34 200		41 712
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 762	1 679	46 502	65 940
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	772 658	46 089	232 322	586 425
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	610			610
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	240	6 395	6 130	505
Immobilisations financières	850	6 395	6 130	1 115
ACTIF IMMOBILISE	1 013 043	52 484	250 699	814 828

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Total	immobilisations incorporelles	immobilisations corporelles	immobilisations financières	Ventilation des augmentations	
				Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant Acquisitions Apports Créations Révaluations	Augmentations de l'exercice
				Ventilation des diminutions	
				Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant Cessions Scissions Mises hors service	Diminutions de l'exercice
12 247	12 247	232 322	6 130	250 699	250 699
46 089	46 089	6 395	52 484		
52 484					
232 322	232 322	6 130	250 699		
12 247	12 247	6 130	250 699		

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés, à la clôture, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à la valeur comptable figurant au bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur notre fonds commercial.

Ce changement de réglementation comptable n'a aucune incidence sur nos comptes annuels.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 711	655	12 247	14 119
Immobilisations incorporelles	25 711	655	12 247	14 119
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	88 043	300	8 695	79 648
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 849	1 309	137 415	22 744
- Installations générales, agencements aménagements divers	294 127	28 033	39 711	282 450
- Matériel de transport	7 284	7 996		15 279
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 142	3 070	46 502	61 710
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	653 445	40 708	232 322	461 831
ACTIF IMMOBILISE	679 156	41 363	244 569	475 950

Notes sur le bilan

SAS KERAUTO

Comptes annuels

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 311 479 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres	450	55
Créances de l'actif circulant :		
Créances Clients et Comptes rattachés	3 979	
Autres	298 648	
Capital souscrit - appelé, non versé	8 346	
Charges constatées d'avance		
Total	311 479	311 424
Prêts accordés en cours d'exercice	6 395	
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 130	

Notes sur le bilan

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

ProvisionsTableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	90 000				90 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	90 000				90 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 473 601 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	8 518	8 518	
- à plus de 1 an à l'origine	112 795	36 036	
Emprunts et dettes financières divers			
Emprunts et dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 929	261 929	
Dettes fiscales et sociales	86 552	86 552	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 808	3 808	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total	473 601	396 842	76 759
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés sur l'exercice :	52 066		

Dettes garanties par des sûretés réelles

Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	108 009	108 009
Emprunts et dettes divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	108 009	213 124

Détail des sûretés:

-Nantissement du fonds de commerce en garantie de l'emprunt CIC 200.000 € en cours au 31.03.2019 : 108 009 €

Notes sur le bilan

Charges à payer

	31/03/2019	31/03/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32	89
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 234	26 432
Dettes fiscales et sociales	46 749	74 072
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	80 015	100 593

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	31/03/2019	31/03/2018
Charges d'exploitation	8 346	7 316
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	8 346	7 316

Notes sur le compte de résultat

SAS KERAUTO

Comptes annuels

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes : 5 290 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2005, la société SAS KERAUTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING ARANEO.
Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 7 178 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	13	
Ouvriers		
Total	16	

Engagements financiersEngagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	4 128
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts restant à courir sur emprunt CIC 200 000€	1 776
Intérêts restant à courir sur emprunt SMC 55 000€	20
Autres engagements donnés	1 796
Total	5 924
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

[illegible]

KERAUTO
Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : Route des Fauvins
05000 GAP
R.C.S. GAP 393 356 613

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2019**

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence et qui s'élève à un montant de 50.556 Euros de la façon suivante :

Bénéfice : 50.556 Euros

Affectation :

- A titre de distribution de dividendes aux associés
à hauteur de la somme de 50.556 Euros

Total affecté : 50.556 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant de 304.314 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes qui seraient distribués seraient assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, auxquels s'ajouteraient les prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Le PFU est, quant à lui, non libératoire. Le PFU et les prélèvements sociaux seraient payés par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourraient toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devrait être expresse et exercée en 2020 lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution feraient l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source serait versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

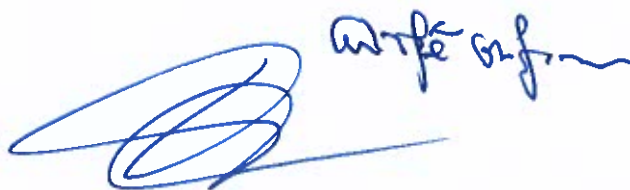
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31/03/2018	108.995 €	87 €	108.908 €
31/03/2017	50.000 €	40 €	49.960 €
31/03/2016	50.000 €	40 €	49.960 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 12 septembre 2019.

**Certifiée conforme
Le Président**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a cursive name.

SAS KERAUTO
au capital de 40.000 €
Siège social : Route des Fauvins
05000 GAP
GAP B 393 356 613

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/03/2019



CABINET DURIVAUX
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT
JEAN-GAËL DURIVAUX

EXPERT COMPTABLE inscrit au Tableau de l'Ordre à Marseille
COMMISSAIRE AUX COMPTES près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
DIPLOME CERAM E.S.C.A.E. NICE

8, av. Lémeray - 06600 ANTIBES - ☎ 0493 341 318 - 📠 0493 340 229 - contact-antibes@durivaux.experts-comptables.fr
146, bd Wilson - 06160 JUAN-LES-PINS - ☎ 0493 610 206 - 📠 0493 610 209 - contact-juan@durivaux.experts-comptables.fr



C commissaire
aux comptes

Jean-Gaël DURIVAUX

Expert Comptable Inscrit au Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Marseille

Commissaire aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Diplômé CERAM E.S.C.A.E. Nice

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE LA SOCIETE KERAUTO**

SAS AU CAPITAL DE 40.000 €

Exercice clos le 31/03/2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société KERAUTO relatif à l'exercice clos le 31/03/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} avril à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

CABINET PRINCIPAL : "Le Valensol" - 8, av. Lemeray - 06600 ANTIBES - Tél. 04 93 341 318 - Fax 04 93 340 229

BUREAU SECONDAIRE : 146, bd Wilson - 06160 JUAN-LES-PINS - Tél. 04 93 610 206 - Fax 04 93 610 209

E-mail : jgdurivaux@durivaux.experts-comptables.fr - N° TVA Intracommunautaire FR 48 322 805 342

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant, à ce titre, le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom

3. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement personnel, ont porté notamment :

- sur le caractère approprié des principes comptables appliqués,
- sur la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées,
- sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment relative à l'évaluation des stocks, des créances et des provisions pour risques et charges.
- sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANTIBES
Le 28/08/2019



DURIVAUX JEAN-GAEL
Commissaire aux Comptes

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2019	Net 31/03/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	14 164	14 119	45	700
Fonds commercial (1)	213 124		213 124	213 124
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	80 132	79 648	483	783
Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 521	22 744	9 777	876
Autres immobilisations corporelles	473 773	359 439	114 334	117 554
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	610		610	610
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	450		450	185
Autres immobilisations financières	55		55	55
	814 828	475 950	338 878	333 887
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	257 608	21 087	236 521	288 479
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 979		3 979	35 894
Autres créances	298 648		298 648	396 148
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	35 386		35 386	182 529
Charges constatées d'avance (3)	8 346		8 346	7 316
	603 967	21 087	582 880	910 366
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 418 795	497 037	921 758	1 244 253
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			450	185
(3) Dont à plus d'un an (brut)				5 072

Bilan passif

	31/03/2019	31/03/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	175 545	175 545
Réserves réglementées		
Autres réserves	84 769	84 769
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	50 556	108 995
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	354 870	413 309
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	90 000	90 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	90 000	90 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	121 313	165 148
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 287	23 594
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 929	393 310
Dettes fiscales et sociales	86 552	136 712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 808	22 179
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	476 888	740 943
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	921 758	1 244 253
(1) Dont à plus d'un an (a)	76 759	112 795
(1) Dont à moins d'un an (a)	396 842	604 554
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	8 486	198
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2019	31/03/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	2 255 537	2 408 691
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	454 284	451 352
Chiffre d'affaires net	2 709 821	2 860 044
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée	30 000	
Subventions d'exploitation	9 848	15 544
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	25 247	24 917
Autres produits	27 603	74 975
Total des produits d'exploitation (I)	2 802 520	2 975 480
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 483 823	1 529 135
Variations de stock	56 222	-22 710
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	471 129	461 664
Impôts, taxes et versements assimilés	37 389	34 720
Salaires et traitements	477 963	483 873
Charges sociales	173 361	153 476
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	41 350	32 962
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		25 350
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		90 000
Autres charges	9 774	44 712
Total des charges d'exploitation (II)	2 751 011	2 833 182
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	51 509	142 298
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 401	3 905
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	3 401	3 905
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 401	-3 905
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	48 108	138 393

Compte de résultat (suite)

	31/03/2019	31/03/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 762	2 348
Sur opérations en capital		2 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	9 762	4 348
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	124	245
Sur opérations en capital		2 394
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	137	2 639
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 626	1 709
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	7 178	31 107
Total des produits	2 812 282	2 979 828
Total des charges	2 761 726	2 870 833
BENEFICE OU PERTE	50 556	108 995
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	3 450	2 643
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019, dont le total est de 921 758 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 50 556 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 18 504 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le montant du CICE de l'année 2018 imputé sur l'IS est de 23 576 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leurs fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société et au renforcement de son fonds de roulement.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	213 124			213 124
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 411		12 247	14 164
Immobilisations incorporelles	239 535		12 247	227 288
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	88 827		8 695	80 132
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	159 725	10 210	137 415	32 521
- Installations générales, agencements aménagements divers	405 832		39 711	366 121
- Matériel de transport	7 512	34 200		41 712
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 762	1 679	46 502	65 940
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	772 658	46 089	232 322	586 425
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	610			610
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	240	6 395	6 130	505
Immobilisations financières	850	6 395	6 130	1 115
ACTIF IMMOBILISE	1 013 043	52 484	250 699	814 828

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		46 089	6 395	52 484
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		46 089	6 395	52 484
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	12 247	232 322	6 130	250 699
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	12 247	232 322	6 130	250 699

Immobilisations incorporellesFonds commercial

	31/03/2019
Éléments achetés	213 124
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	213 124

Fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés, à la clôture, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à la valeur comptable figurant au bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur notre fonds commercial.

Ce changement de réglementation comptable n'a aucune incidence sur nos comptes annuels.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 711	655	12 247	14 119
Immobilisations incorporelles	25 711	655	12 247	14 119
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	88 043	300	8 695	79 648
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 849	1 309	137 415	22 744
- Installations générales, agencements aménagements divers	294 127	28 033	39 711	282 450
- Matériel de transport	7 284	7 996		15 279
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 142	3 070	46 502	61 710
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	653 445	40 708	232 322	461 831
ACTIF IMMOBILISE	679 156	41 363	244 569	475 950

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 311 479 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	450	450	
Autres	55		55
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 979	3 979	
Autres	298 648	298 648	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 346	8 346	
Total	311 479	311 424	55
Prêts accordés en cours d'exercice	6 395		
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 130		

Notes sur le bilan

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

ProvisionsTableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	90 000				90 000
Total	90 000				90 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 473 601 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 518	8 518		
- à plus de 1 an à l'origine	112 795	36 036	76 759	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 929	261 929		
Dettes fiscales et sociales	86 552	86 552		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 808	3 808		
Produits constatés d'avance				
Total	473 601	396 842	76 759	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	52 066			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	108 009	108 009	213 124
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	108 009	108 009	213 124

Détail des sûretés:

-Nantissement du fonds de commerce en garantie de l'emprunt CIC 200.000 €
en cours au 31.03.2019 : 108 009 €

Notes sur le bilan

Charges à payer

	31/03/2019	31/03/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32	89
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 234	26 432
Dettes fiscales et sociales	46 749	74 072
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	80 015	100 593

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	31/03/2019	31/03/2018
Charges d'exploitation	8 346	7 316
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	8 346	7 316

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes : 5 290 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2005, la société SAS KERAUTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING ARANEO.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 7 178 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	13	
Ouvriers		
Total	16	

Engagements financiersEngagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	4 128
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt CIC 200 000€</i>	1 776
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt SMC 55 000€</i>	20
Autres engagements donnés	1 796
Total	5 924
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				10 300	10 300
Cumul exercices antérieurs				3 147	3 147
Dotations de l'exercice				3 433	3 433
Amortissements				6 581	6 581
Cumul exercices antérieurs				3 162	3 162
Exercice				3 450	3 450
Redevances payées				6 612	6 612
A un an au plus				3 450	3 450
A plus d'un an et cinq ans au plus				575	575
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				4 025	4 025
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				103	103
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				103	103
Montant pris en charge dans l'exercice				3 450	3 450